Lettre de Bruxelles

LA JOURNEE DE HUIT HEURES. — LA LOI BELGE. — L'INFLUENCE DES OUVRIERS SUR LES DEROGATIONS.— LE MECONTENTEMENT PATRONAL.— LA THESE DES CATHOLIQUES SOCIAUX. — UN PROJET DE LOI CONTRE LES HUIT HEURES.

(D'un correspondant particulier)

Bruxelles, 29 novembre 1922.

Les critiques contre la journée de huit heures deviennent de plus en plus puissantes. Même chez les ouvriers, des protestations se font jour, en dépit des socialistes. Pourtant la Belgique a été, une des premières, à souscrire aux résolutions de Washington; même en ce qui concerne la journée de huit heures, elle a voté une loi aussi sévère que sentimentale et dont le caractère simplice et rigide devient une cause de conflits sociaux. Son principe, à première vue, est d'un radicalisme qui exclut toute trituration: « Il est défendu de faire travailler plus de huit heures ». Mais comme la loi n'interdit pas de travailler plus de huit heures, plus d'un ouvrier et des meilleurs en profitent. La loi prévoit des dérogations; ici aussi, nos parlementaires ne semblent pas avoir fait œuvre positive. Ils ont confié l'examen des dérogations à deux organismes: 1° le Conseil suprême du travail composé pour un tiers de patrons, pour un tiers d'ouvriers et pour un tiers de sociologues, et 2° le Conseil supérieur de l'Industrie et du Commerce composé exclusivement de patrons. Cette dualité d'organismes est une source de différends et de chicane, première faute; seconde faute: les ouvriers minorité déjà dans l'organisme qui leur est ouvert, ne comptent plus guère dans l'ensemble. Bien qu'ils aient pu souvent défendre avec succès leur point de vue, au sujet des dérogations, ils ne sont pas sans remarquer que leur influence est loin d'être décisive.

Du côté patronal, le mécontentement est général et la conclusion catégorique: « Il faut rapporter ou suspendre la loi des huit heures ». La concurrence, disent les patrons, devient impossible. L'industrie belge, la production nationale et par conséquent la vie économique sont en danger. Bon nombre de pays voisins ne reconnaissent pas et n'appliquent pas les décisions de Washington: la journée de huit heures est supprimée en Italie; elle est fraudée en Allemagne, en Angleterre, en France. Aux Etats-Unis, on ne parle même plus de réduire les heures de travail. Le patronat belge demande à être mis sur le même pied, sinon c'est la ruine de l'industrie et par conséquent la misère pour tous.

Les catholiques sociaux se rendent parfaitement compte de cette situation. La formule des « trois huit » n'a jamais eu pour eux la valeur d'un principe intangible. Ils veulent que l'ouvrier ait des loisirs pour qu'il puisse compléter son éducation et avoir une existence digne d'un homme et d'un chrétien. Mais leur idéal serait que les organismes professionnels, les Commissions paritaires ou mixtes limitassent eux-mêmes la durée du travail, en tenant compte de la concurrence nationale et internationale. La loi n'interviendrait que pour donner force obligatoire aux dispositions prises par les groupements professionnels.

Voilà les thèses raisonnables en présence. Elles auront sous peu l'occasion de s'affronter. En effet, M. Houziaux, député catholique de Dinant, vient de déposer à la Chambre, un projet de loi portant: 1° Suspension de la loi pour un terme de cinq ans, sauf pour les établissements dangereux, insalubres et incommodes; 2° Liberté pour le travailleur d'adopter la journée de huit heures et la semaine de 48 heures; 3° Maintien des dispositions relatives aux règlements d'atelier, au travail des femmes et des enfants.

S...

LES COUPURES DES CHAMBRES DE COMMERCE AURONT DISPARU FIN 1923

Nous avons dit qu'en fin de séance, la Chambre a voté le budget de l'Imprimerie Nationale et le budget des monnaies. A propos de ce dernier, le ministre des Finances a déclaré que la valeur des jetons actuellement en circulation s'élève à 250 millions. La production est de 25 millions par mois. A la fin de 1923, la plupart des coupures émises par les Chambres de Commerce, auront disparu. Les envois de jetons par stocks en province, ont commencé il y a huit jours.

NOS RÉCOLTES EN 1922

Le « Journal Officiel » vient de faire connaître les résultats approximatifs de nos diverses récoltes en 1922, autres que les principales céréales. En voici les chiffres totaux, comparativement à ceux de l'an dernier (en quintaux):

	1922	1921
Sarrasin	4 117 067	2 518 700
Maïs	2 459 300	2 639 990
Millet	1 [illegible]	[illegible]
Pommes de terre	131 339 100	83 698 350
Topinambours	11 834 140	11 912 040
Betteraves à sucre	28 733 220	29 605 700
Betteraves de distillerie	5 828 320	5 768 080
Betteraves fourragères	205 096 160	143 081 560
Choux fourragers	56 701 690	28 652 150
Prairies artificielles	107 913 950	86 334 190
Prairies temporaires	10 496 560	9 226 170
Fourrages verts annuels	36 421 740	69 111 370
Prés naturels	155 211 880	133 705 820
Haricots secs	1 065 350	1 012 540
Lentilles	47 020	32 660
Pois secs	148 470	1[illegible]
Fèves	302 100	3[illegible]
Féveroles	224 600	222 710

VIOLETTES DU CONGO
Savon N° 223. **Blancheur du teint.** Arome vrai de la fleur fraîchement cueillie, une des plus grandes difficultés en parfumerie. **Victor Vaissier.**

LAINES

LES VENTES DE LONDRES

(D'un correspondant particulier)

Londres, 28 novembre 1922.

Vente peu animée; concurrence médiocre. Mérinos, 10 p. c. au-dessous clôture octobre. Croisés, parité des cours d'ouverture.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, JEUDI 30 NOVEMBRE:

Aujourd'hui, saint André; demain, saint Eloi.
324e jour de l'année.
Soleil: Lever, à 7 h. 23; coucher, à 15 h. 55.
Lune: Premier quartier du 25. Pleine le 3.
Bulletin météorologique du 30 novembre (région Nord): Nuageux le matin, se couvrant avec pluies l'après-midi ou en fin de journée. Vents de Nord-Ouest à Ouest, 3 à 4 mètres; brouillard le matin; température en baisse; gelée blanche; minimum: plus 1°.
Consultation de nourrissons du Comité de protection de l'enfance:
A 10 h., école des filles, rue de l'Industrie, 155.
A 10 h., école maternelle, rue de Flandre, 133.
A 15 h. 30, Ecole Pratique, place Notre-Dame.
Caisse d'Epargne, séance de versements et de remboursements, de 9 à 10 h. 30.
Bains-douches, rue des Longues-Haies, de 8 à 12 h., et de 14 à 19 h.

LA PROMOTION VIOLETTE

M. LOUIS POLLEZ,

Officier de l'Instruction publique

C'est avec plaisir que nous apprenons la récente distinction qui vient d'être conférée à M. Louis Pollez, vice-président de l' « Ancienne », promu officier de l'Instruction publique.

Les précieux services que M. Pollez n'a cessé de rendre, depuis de longues années, à la cause de l'Education physique et de la Préparation militaire, avaient hautement mérité cette distinction.

Né à Roubaix en 1864, M. Louis Pollez avait débuté comme gymnaste à la société « La Jeunesse Roubaisienne », actuellement dissoute. Il n'avait alors que douze ans.

Il fut, vingt ans plus tard, l'un des fondateurs de la société de gymnastique de tir, d'instruction et de préparation militaire l' « Ancienne », à laquelle il apporte encore, en qualité de vice-président, le concours de sa compétence. En 1900, les nécessités de la coopération régionale l'incitaient à devenir l'un des fondateurs de l'Association des vieux gymnastes du Nord, et il se vit attribuer, en 1921, lors de la fête fédérale de Lille, la médaille de vermeil des vieux gymnastes.

Administrateur de la Société de Secours Mutuels « La Mutuelle Nadaud », M. Louis Pollez est depuis 1921, titulaire de la médaille de bronze de la Mutualité.

Gymnaste de valeur, le distingué vice-président de l' « Ancienne » est membre du jury des fêtes fédérales et des concours régionaux.

Employé depuis 31 ans, de la Société Anonyme des teintures, apprêts et impressions du Nord, boulevard de Belfort, M. Louis Pollez fut décoré, le 22 mai 1922, de la médaille du Travail.

Il était officier d'Académie depuis le 27 novembre 1909.

A l'occasion de la récompense qui vient de lui être si justement décernée, nous prions M. Louis Pollez de vouloir bien agréer nos sincères félicitations et l'expression de notre sympathie.

La question du prix du pain

A la suite de l'article paru mercredi matin sur la question du prix du pain, M. Clément Florin, ancien président du Syndicat de la boulangerie de Roubaix, nous prie d'insérer la déclaration suivante que nous reproduisons impartialement:

A l'article paru dans l'édition de ce matin, qu'il me soit permis d'apporter, pour les lecteurs du « Journal de Roubaix », quelques éclaircissements, afin que la situation apparaisse telle qu'il convient de la comprendre.

La bonne foi et l'esprit de conciliation joint à celui de la franchise, permettront, je l'espère, d'établir leur religion. Que chacun fasse abstraction de ses préférences, de quelque nature qu'elles soient, pour n'écouter que la voix de la logique et du bon sens, afin de la voir telle qu'elle est et non telle qu'il serait désirable qu'elle soit.

Le droit à l'existence: les ouvriers boulangers l'ont-ils? Les patrons boulangers doivent-ils pouvoir la leur assurer? Ces derniers non seulement le désirent, mais le veulent, et pour si paradoxal que cela puisse paraître, s'ils ont déclaré à l'Administration municipale leur intention d'abaisser les salaires, ce n'a été que dans un but: lui faire comprendre qu'elle devait reconnaître l'impossibilité de les maintenir si on leur enlevait le moyen de les continuer, en établissant une taxe plus équitable et en rapport avec le cours des farines, le coût de la vie et leurs frais généraux. La délégation s'est offerte d'en démontrer l'impossibilité, ce à quoi l'Administration n'a pu que déplorer l'état de crise actuelle, ce qui n'est pas une solution.

Quand un trop lourd fardeau fait écrouler un homme, on a beau le battre pour le faire marcher, il s'y refuse; ce sera le cas, inévitablement, pour la boulangerie.

Je pourrais entrer dans des considérations à l'infini et prouver, en réduisant à néant des affirmations fantaisistes, j'ai préféré déclarer sincèrement que si la boulangerie était acculée à prendre cette résolution, c'est la mort dans l'âme qu'elle y sera contrainte, car elle n'est pas désireuse de l'élévation du prix du pain, elle demande simplement le même droit de vivre que la population et de permettre aux ouvriers boulangers celui de prétendre, comme tous les ouvriers des autres corporations, à le faire valoir. J'ajouterai, et ce sera ma conclusion: Qu'on le veuille ou pas, la boulangerie se doit à elle-même d'aller à l'extrême des sacrifices pour éviter tout conflit, mais devant l'impossible, nul n'est tenu.

(Signé): **Clément Florin,**
ancien président du Syndicat de la Boulangerie de Roubaix.

Retour du corps d'une victime civile de la guerre

Hier, mercredi, est arrivé, en gare de Roubaix, le corps de M. Edmond-Pierre Bafcop, victime civile de la guerre, dont la famille a sollicité le retour en vue de sa réinhumation définitive dans le cimetière de notre ville.

Le corps a été transporté au dépositoire de la rue Isabeau-de-Roubaix, par les soins de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Roubaix.

AU DISPENSAIRE DE LA RUE DE CASSEL. — Les membres bienfaiteurs du Dispensaire d'Hygiène Sociale, feront aujourd'hui, à 15 h. 30, leur visite annuelle aux locaux de la rue de Cassel.

HALLE FLIPO. — Beurre supérieur, 15.50; fermier, 15 fr. Beurre fin, 13.50. Fromages: Hollande gras, 7.50; vieux, 10 fr. Gruyère, 8 et 10 fr. Gouda gras, 9 fr. Roquefort, 10 fr. Beau choix de biscuits, 6 et 8 fr. Café, 9 et 9.80. Saucissons, Jambons, Confitures, Pain d'épices. 343d

DUCASSE A PIERROTS Vendredi 1er, samedi 2, dimanche 3 et lundi 4 décembre. « Au Sportman », 83, rue du Tilleul, Roubaix. 68402

L'APPLICATION DE LA LOI DE HUIT HEURES DANS LE COMMERCE DE DÉTAIL. — Les délégués des commerçants détaillants et les représentants des syndicats des employés de commerce de Roubaix et de Tourcoing se sont réunis, mercredi, à 17 h. 30 à la mairie de Roubaix, en commission mixte, sous la présidence de M. De Brabander, adjoint, assisté de MM. Boulin et Robert, inspecteurs du travail.

Ils ont discuté les modalités d'application de la loi de huit heures dans le commerce de détail des marchandises autres que l'alimentation.

Après une discussion des plus courtoises, l'accord s'est réalisé. Il a porté spécialement sur les points suivants:

1. Répartition inégale des 48 heures de travail par semaine, de façon à laisser aux employés, un jour et demi de liberté chaque semaine;
2. Suppression des ventes le dimanche, même pour le marché, dont on demande l'établissement le samedi après-midi, au lieu du dimanche matin;
3. Le nombre d'heures à récupérer au titre des fêtes légales est fixé à 80 par an;
4. Le décret, au lieu de n'être applicable qu'à certaines villes importantes, doit être étendu à tout le pays;
5. Le nombre d'heures supplémentaires au titre des dérogations temporaires est fixé à 120 par an.

Après délibération, le vœu suivant a été adopté à l'unanimité:

La Commission mixte émet le vœu que le règlement d'administration publique qui doit fixer l'application de la loi de huit heures aux villes de plus de 100.000 habitants, ne fasse pas un régime particulier à une ville déterminée, de façon à ne pas favoriser une concurrence qui serait désastreuse pour notre commerce local.

SAINT NICOLAS EST ARRIVÉ Maison Florin, 15, r. du Vieil-Abreuvoir, avec un choix important de jouets et jeux de société. Prix les plus modérés. Entrée libre. 45048

VICHY PORTATIF, tel est le nom donné aux comprimés Vichy-Etat qui permettent de faire soi-même instantanément une eau alcaline gazeuse, très digestive, grâce au sel Vichy-Etat qui en est la base. 99321d

LE XXVe ANNIVERSAIRE DU CERCLE POLYGLOTTE. — Le dimanche 17 décembre, le Cercle Polyglotte de Roubaix fêtera le 25e anniversaire de sa fondation.

Depuis 25 ans, ce Cercle n'a cessé de rendre les services les plus appréciables à nos centres industriels et commerciaux; son utilité, sa nécessité même ne sont plus à démontrer.

Voici quel est le programme établi pour commémorer cet anniversaire:

A 15 h., à l'assemblée générale annuelle du Cercle, rapport moral et financier et discours du président. A 16 h. 30, à l'amphithéâtre de l'Ecole Nationale des Arts Industriels, rue de la Gare, grande conférence anglaise par M. John E. Kent, sur « Florence », suivie d'un exposé sur le rôle et le fonctionnement des stagiaires commerciaux à l'étranger, par M. Paul Pupplinck, secrétaire de la Société d'Encouragement de Roubaix-Tourcoing, pour l'envoi de stagiaires industriels et commerciaux à l'étranger.

A 20 h., dans les salons du Cercle de l'Industrie, grand banquet par souscription.

UN BAUDET DANS UNE VITRINE. — C'est l'âne de St-Nicolas, qui a déposé toutes ses gâteries, bonbons et chocolats dans l'étalage de chez Morelle, 5, Grande-Rue, Roubaix. Téléph. 10.80. Livre à domicile. 99312d

CADEAUX POUR FÊTES. — Bijouterie-Horlogerie, Hennebois, 26, Grand'Place, Rx. 99311

UNE REUNION DE L'AMICALE PHOTO. — Le vendredi 1er décembre, à 20 h. 30, aura lieu au siège de la Société, rue Pauvrée, 28, une démonstration avec causerie, sur les agrandissements. Les amateurs qui s'intéressent aux travaux photographiques, sont invités à y assister.

LA MAISON DROUFFE, 43, rue de Lannoy, Roubaix, possède le plus beau choix de voitures de poupées, autos, tricycles, skiff, etc. 99303

7 VITRINES Cadeaux, 9, Pl. F.-aux-Chên. 286d

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'INSTITUTION NOTRE-DAME DES VICTOIRES. — Comme nous l'avons annoncé, c'est après-demain, samedi, que se tiendra à l'Institution Notre-Dame des Victoires, l'assemblée générale annuelle des Anciens Elèves.

Une messe sera célébrée à 11 h. 30. La réunion aura lieu aussitôt après et sera suivie, à 13 h., du banquet.

St-ELOI, St-NICOLAS, Ste-BARBE. — Gde choix articles fumeurs, maroquinerie. Fantaisies Parisiennes, 61, Grande-Rue, Roubaix. 99124

MASSAGE — PÉDICURE — MANUCURE. 1, Boulevard Montesquieu, Roubaix. 98491

AMICALE DE L'INSTITUT SEVIGNE. — La quête faite à la soirée organisée le 18 novembre par l'Association des anciennes élèves de l'Institut Sévigné, a produit 62 fr. 50, somme qui a été versée à la Caisse des Pupilles de la Nation.

CHARBONS: Criblé, Tout-Venant, Boulets. Anthracite Anglais. Emile Lorriaux, 136, rue de Tourcoing, Roubaix. 98069

BOUCHONS. Fabrique 5, rue Vellon, Rx. 97591

SERVICE DE LA VACCINATION ET DE LA REVACCINATION. — Aux termes de l'article 6 de la loi du 15 février 1902, la vaccination antivariolique est obligatoire au cours de la première année de la vie, ainsi que la revaccination au cours de la onzième et de la vingt-et-unième année.

Il est de l'intérêt du public roubaisien de profiter des séances publiques et gratuites. Cette opération est parfaitement inoffensive et de nature à protéger efficacement contre un terrible mal dont les atteintes sont la plupart du temps mortelles ou laissent le malade défiguré pour le reste de ses jours. Le fléau ne peut être tenu en respect que par une stricte application des dispositions réglementaires.

Des séances de vaccinations gratuites auront lieu, dans la salle des fêtes de la rue de l'Hospice, les jeudis 30 novembre, 7 et 14 décembre, et les dimanches 3, 10 et 17 décembre, de 10 à 11 heures.

CHARBONS: René Roger, 167, rue de Tourcoing, Roubaix: Anthracite anglaise, belge. — Anthracite pt gazogène. Criblé de Bruay. Buches. Bois coupé. Livraison imméd. Tél. 1206. 97115

TOUJOURS FRAIS, INIMITABLES, sont les Cafés de la Compagnie Havraise, essayez-les, vous jugerez. 96608

BRIS D'UN REVERBERE. — M. Victor Bruynooghe, 33 ans, marchand de pommes de terre, demeurant rue Kléber, 65, à Croix, en passant avec son camion automobile, rue Choiseul, a accroché un support de réverbère, qu'il brisa.
Un rapport a été rédigé à sa charge.

CHIRURG.-DENTISTE. Dentiers, extractions. L. Bartouil, 157, rue de Tourcoing, Rx. 96577

A L'APPROCHE DE LA NOËL, exigez dans les bonnes épiceries et charcuteries les PATÉS de FOIE GRAS aux TRUFFES du Périgord. A. Pinquet, à Couze (Dordogne). Dem. catal. Expédit. par colis postaux dans tous pays. 96132

PARFUMERIE en gros. Devos, 19, Gde-Rue. 785-2

ARCHITECTES, INDUSTRIELS, PROPRIETES
La Maison d'entreprises générales Degallaix, Bd du Cateau, Roubaix, ayant un bureau technique d'études, occupant un nombreux personnel et possédant un matériel moderne, vous prie de la consulter pour vos travaux de bâtiment. Références de 1er ordre. Prix avantageux. 94806

WASQUEHAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira, en séance extraordinaire à la Mairie, le vendredi 1er décembre, à 19 h. 30, pour examiner l'ordre du jour suivant: Projet de construction d'habitations ouvrières; approbation. Questions diverses et d'assistance à huis-clos.

STATISTIQUE AGRICOLE DE LA COMMUNE. — La statistique agricole de la commune pour 1922, donne les chiffres suivants: Culture, 305 hectares de terres labourables; 40 hect. de prés naturels; 4 hect. de cultures maraîchères. Récoltes: 109 hect. de blé donnant en moyenne 3.000 kilos de grain et 5.000 kilos de paille par hect.; 70 hect. d'avoine, avec un rendement égal à celui du blé; 12 hect. de seigle; 47 hect. de pommes de terre; 40 hect. de betteraves fourragères et 5 hect. de betteraves de distillerie, etc. L'effectif des animaux de ferme est de 74 chevaux; 313 vaches, 140 brebis, 175 moutons. Il existe également une minoterie hydraulique pouvant moudre 74 quintaux de blé en 24 heures de travail continu.

RECENSEMENT DE LA CLASSE 1923. — Le recensement des jeunes gens de la commune appartenant à la classe 1923 donne un total de 73 inscrits.

ESSAYEZ la poudre du Dr SENUT, Méd. d'Or elle est unique pour l'ESTOMAC!!! Fait tout digérer, enlève gaz, aigreurs et douleurs. 1 boîte 30 cachets 6 fr. 60, Fco 7 fr. Tes phies, et Laborat.es Senut, 137, Avenue Parmentier. Paris Echantillon essai, 1 fr. sur demande. 95564

WATTRELOS

L'HIVER QUI S'ANNONCE

La saison automnale touche à sa fin et va céder la place à l'hiver qui amène avec lui son cortège de frimas, de neige et de pluie.

Depuis quelques jours, nous avons un avant-goût de la mauvaise saison. Il fait sombre de bonne heure. Le ciel est gris et bas; la pluie tombe presque sans interruption, couvrant le sol de larges flaques d'eau. La bise s'étend partout et gicle, au passage des véhicules, sur le piéton qui se hâte à ses affaires.

C'est, non sans amertume, que l'on voit venir l'hiver. Les belles journées lumineuses, où le soleil se montre dans tout son éclat, sont finies, et les chauds rayons d'antan n'apparaissent plus maintenant que bien pâles et à de bien rares intervalles.

A la campagne, la tristesse est encore plus visible. Tout est uniformément nu. Les champs, blessés par la charrue, ont pris une teinte sombre. L'air est traversé par des oiseaux au noir plumage, au vol lourd, et qui passent en croassant.

Les arbres dénudés tendent, vers le ciel, des bras à l'apparence squelettiques, ajoutant un air lugubre à la tristesse du paysage.

Et l'âme elle-même, se sent mélancolique, devant l'anéantissement de la nature.

Pourtant l'hiver possède les heures agréables des longues soirées, où, dans la maison bien close, la famille se rassemble autour du foyer, cependant que les rires fusent à l'évocation des souvenirs gais se rapportant à la bonne saison écoulée. Ne sont-ils pas doux, les instants passés dans cette bonne intimité?

BUREAU DE BIENFAISANCE. — La distribution de secours aux assistés du Bureau de bienfaisance aura lieu, 5, rue Jean-Jaurès, le mardi 5 décembre, de 8 h. à midi.

G. WIART, 79, rue Nationale, LILLE
Lustrerie, Appareils d'Eclairage
Le plus beau choix de la région. 98164

REMPLACE LE BEURRE
PIONA
Pour LA TABLE et LA CUISINE
Seuls fabricants: WAGNON et Cie - Bondues (Nord)
94268

LANNOY

FLERS

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception des impôts vendredi, 1er décembre, pour la Section du Bourg, de 8 à 11 h., salle de la Mairie.

SERVICE D'EBOUAGE. — Une adjudication a eu lieu, à la Mairie, pour l'ébouage de la commune (Bourg et Breucq) pendant l'année 1923. M. Guédin, de Flers, a été déclaré adjudicataire, pour une somme annuelle de 4.000 fr.

HEM

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Aux établissements Bétremieux-Quint fils, un tisserand, M. Edouard Despierres, demeurant à Lys, a reçu un coup de navette dans la main droite. 15 jours de repos.

LYS

ASSOCIATION DES PRISONNIERS DES 9 ET 10 OCTOBRE 1914. — Une réunion générale aura lieu dimanche, 3 décembre, à 10 h., au local, 193, rue du Bois, en vue des dernières dispositions à prendre pour le concert du 4 décembre et la rentrée des cartes.

BAISIEUX

DANS LES DOUANES. — Un nouveau receveur vient d'être nommé au poste de Baisieux-Route, en remplacement de M. Demarescaux, qui passe à la direction des douanes, à St-Sauveur Grande Vitesse à Lille. Le nouveau receveur, M. Dubar, à qui nous présentons nos souhaits de bienvenue, prendra son service le 1er décembre.
M. Dubar était précédemment en fonctions à Lille.

ANNAPPES

RESULTAT D'ADJUDICATION. — Une adjudication a eu lieu à la Mairie, en vue de la reconstruction d'une chaussée pavée, chemin rural reconnu, dit « Grand'Rue ». MM. Carette et Duburcq, de Roubaix, ont été déclarés adjudicataires, au prix du devis présenté.

SAILLY

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu aujourd'hui, jeudi, à 15 h., à la Mairie

FOREST

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni le 25 novembre, sous la présidence de M. Chuffart, maire. MM. Nys J.-B., adjoint; Dehart L., et Leroy Aug., sont excusés. M. Wattel J.-B. est nommé secrétaire de séance.

Après l'adoption du procès-verbal de la dernière séance, le maire expose que l'Association des Anciens élèves organise cette année, à la Noël, une petite fête scolaire, à l'issue de laquelle des cadeaux en nature seront offerts aux élèves des écoles communales. L'Association demande le concours de la municipalité. Après délibération, le Conseil vote un crédit de 700 fr. A cet effet, Wattrellier Eugène, conseiller municipal, et M. Chuffart, maire, sont désignés pour l'achat des objets nécessaires à l'organisation de cette fête.

L'IMPOT SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES sera perçu à la Mairie Blanche, demain vendredi, de 13 h. 30 à 16 h.

Margarine aux Fruits d'Orient
ERA Essayez et Goûtez Vous serez convaincu

L'épuration des eaux de l'Espierre

M. le président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, vient de faire connaître à M. le Préfet du Nord que la première réunion de la commission franco-belge de l'Espierres a été fixée par le gouvernement belge au lundi 4 décembre prochain.

Les représentants des services du département du Nord, qui assisteront à cette réunion, sont MM. Grimpret, ingénieur en chef du département; Bourgeois, ingénieur en chef de la navigation, et le professeur docteur Vallée, inspecteur départemental de la salubrité à Lille.

MÉDAILLE MILITAIRE

DÉCORATION POSTHUME

CROIX

— M. Alfred Capelle, du 43e R.I., dont la veuve demeure, 71, rue Descartes: « Soldat d'une bravoure remarquable; est glorieusement tombé pour la France, le 20 juin 1915, en se portant à l'attaque d'Hébuterne. Croix de guerre avec étoile d'argent. »

Découverte d'un noyé dans la Lys à Halluin

Mercredi matin, vers dix heures, un ouvrier cimentier de la maison Pichat, M. Polydor Myttenaere, longeant la Lys, aperçut le corps d'un homme nageant entre deux eaux. Au moyen d'une gaffe il parvint à l'aide de quelques camarades, à ramener le cadavre sur la berge.

On se trouvait en présence d'un inconnu paraissant âgé de 60 ans environ, d'une taille de 1 m. 65. Il portait une barbe noire, très fournie, avait les yeux gris, une bouche presqu'édentée, des cheveux gris. Comme signe particulier, de mort est amputé des deux premières phalanges de l'index gauche et porte une cicatrice sous le maxillaire, à droite.

Il semble qu'on se trouve en présence du cadavre d'un ouvrier; il était en effet vêtu de vêtements de travail assez usagés.

Les constatations légales ont été faites par M. Caron, commissaire de police, qui a fait transporter le cadavre à la morgue.

M. le docteur Mahieu qui a procédé à l'examen médical estime que le corps a séjourné assez longtemps dans l'eau.

Chapeaux 3 FRANÇOIS 18 Pl. Liberté Rx

TOURCOING

AUJOURD'HUI, JEUDI 30 NOVEMBRE:

Marché: de 8 h. à midi.
Caisse d'épargne: de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h.
Bains municipaux: de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30.
Hôtel de Ville: Bureaux ouverts au public de 10 h. à midi et de 14 à 16 h.
Bibliothèque communale: de 9 h. à midi et de 14 h. à 18 h.
Maison des Œuvres: A 20 h., conférence populaire.
Théâtre: A 20 h., « M. Césarin, écrivain public ».

PROPOS DE FIN D'ANNÉE

AUTOUR DU CALENDRIER

N'en déplaise à Robinson Crusoé et à sa toquade de vivre affranchi de toute convention, nous ne nous résignerons jamais à mettre le calendrier sous nos pieds. Ce n'est pas bouderie, ni snobisme chez nos contemporains, mais attitude plus compréhensive à l'égard de la valeur du temps. On a beau instituer de savantes controverses autour du fameux problème: le temps existe-t-il ou non? le temps, est-ce quelque chose d'absolu ou de relatif? L'industriel et le commerçant qui se trouvent devant une échéance de fin de mois n'ont que faire de ces spéculations. Ils constatent tout simplement le chiffre de la note à payer. Le calendrier n'est pas pour eux un ornement de fantaisie dans lequel des doigts de fée enlacent un joli ruban rose. C'est un accessoire très pratique qui permet l'aménagement des « affaires ».

Le calendrier et le chronomètre sont choses devenues plus que jamais nécessaires à notre époque où la vie atteint une rare complexité. Et l'expression « organiser son temps » n'est pas une simple image destinée à mettre de la poésie dans les conversations. Depuis la guerre on ne compte plus les formules où Sa Majesté « Le Temps » est évoquée.... Tout le monde réclame maximum de rendement dans minimum, etc... Et ceci deviendrait presque amusant si ces tendances poussées à l'extrême n'aboutissaient à faire de l'individu un élément mécanique. Très heureusement, les nerfs tempèrent par leurs réactions, la rigidité des formules. Le Temps, qui se conduit parfois en despote, compose avec ces autres nécessités que sont la vie familiale, la santé. La bonne logique des choses remet plus de souplesse dans les systèmes. En dernière analyse, on reconnaît que « Le Temps est un grand maître et qu'il règle... bien des choses ». Le calendrier qui permet de distribuer notre activité n'est cependant pas uniquement un accessoire de bureau. Dans nos régions, dans nos villes, dirons-nous, où existent des traditions (nous sommes en pleine période de fêtes), ce tableau des mois, des jours, des semaines avec leur hagiographie, prend une figure plus aimable et moins « businessman ». C'est à lui qu'on se référera pour adresser des souhaits à un ami, une carte illustrée à une catherinette. Il deviendra l'aide-mémoire et un peu l'indicateur. « Hâte-toi de prendre une plume et d'écrire, car tu arriveras trop tard... » Et chacun obéit aux suggestions de ce conseiller muet.

Ce serait toute une question que de rechercher si le calendrier, autrefois toujours introduit dans les familles, mis en bonne place, a gardé la cote. On a un peu perdu les habitudes avec les tragiques événements. Les douces sommations du pacifique « compte-jours » paraissent être moins respectées. Civilités, amabilités, égards pour parents et amis, ne jouissent peut-être plus de la même faveur; notre état d'esprit réaliste considérerait facilement comme vieux-jeu ces menues délicatesses pour lesquelles le passé avait une sorte de culte. Le calendrier assiste impassible à ces changements. Il marque toujours la date du devoir à accomplir, du plaisir à faire. Au fait, que lui importe ces négligences? N'est-ce pas lui qui aura le dernier mot demain lorsqu'on se sera aperçu du triste résultat. Il faudra bien redevenir plus docile, tôt ou tard.

Le calendrier est bon philosophe. Il a le temps pour lui...

LE RETOUR DE NOS MORTS

Samedi prochain 2 décembre, à 10 h. 45 très précises, le corps du soldat tourquennois Charles Baffleul, du 6e esc. tr. équip. sera transporté solennellement dans la Salle des Hospices, rue de Tournai, transformée en chambre funéraire, d'où il sera dirigé ultérieurement sur un cimetière de la ville.

Rendez-vous des délégations officielles et des groupements d'anciens militaires invités par l'Administration municipale, à 10 h. 30, gare des voyageurs.

Les habitants de Tourcoing auront à cœur de venir rendre hommage à la mémoire de leur compatriote, mort glorieusement pour la France.

COURS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR LES DAMES & LES JEUNES FILLES — M. l'abbé Delépine donnera sa première conférence de géographie, demain vendredi, à 10 heures, place Notre-Dame. Il parlera d'une science nouvelle, l'Océanographie.

Nul doute qu'un sujet si neuf et de si haute portée n'amène autour du conférencier le même auditoire fidèle qui s'est rendu aux conférences précédentes.

On peut s'inscrire, 7, place Notre-Dame.

FEUILLETON du « JOURNAL DE ROUBAIX » du 30 novembre 1922 N° 61.

L'EMPOISONNEUSE

PAR PIERRE DAX

Un jour, en plein boulevard Montmartre la crise l'assaillit.

Ce n'était pas l'heure où l'on doit jouer des coudes pour se frayer un chemin: la circulation se faisait facilement à travers les cris des camelots offrant leurs marchandises: Irénée restait sans mouvement.

Comme chacun se retournait, un agent s'approcha d'elle.

Très près, l'agent hésita un instant, avant de lui adresser la parole, mais quand leurs regards se rencontrèrent, il lui demanda:

— Souffrez-vous, madame?

La voix qui, directement, s'adressait à elle la tira de sa torpeur.

Elle eut un sursaut d'épouvante, porta la main à son front et balbutia:

« Merci », puis, lentement, fit quelques pas.

La douloureuse somnolence, la prostration qui suivait ses crises, la faisait parfois prendre le parti de ne pas sortir de chez elle, de ne pas donner sa douleur en spectacle à la foule, mais une séquestration continuelle était-elle facile?

Plusieurs fois, elle se rendit à Passy.

Chaque fois, elle obtint la même réponse: « Monsieur de Dranel est toujours absent ».

Un jour pourtant, il y avait à peu près six mois que la comtesse de Rochefleur habitait Neuilly, elle se rendit encore rue de la Pompe.

Il faisait un temps superbe.

Le soleil dorait les avenues; les rails sur lesquels couraient les tramways à vapeur, brillaient comme de longs rubans d'argent, et les arbres, dans tout leur épanouissement, jetaient sur la chaussée leur note poétique.

La gaieté était dans l'air: la jeunesse riait.

Aucun front soucieux.

Irénée traversa l'avenue, prit le tramway qui la conduisait place de l'Etoile.

Là, comme elle l'avait fait souvent déjà, elle monta dans le tramway « Rue-Taitbout-Passy », qui la descendit place Victor-Hugo.

Il lui restait cinq minutes de marche environ.

Elle prit la rue de l'Amiral-Courbet qui l'amena presque en face du numéro 155 de la rue de la Pompe.

— Monsieur de Dranel est-il de retour?

— Non, madame, mais vous n'aurez guère à attendre maintenant. Il s'est annoncé. Son domestique qui ne l'a pas accompagné dans son voyage, vient chaque après-midi, aérer l'appartement.

— Le jour de l'arrivée est-il fixé?

— A moins qu'il n'y ait contre-ordre, M. de Dranel sera ici lundi prochain.

— Lundi prochain?

— Oui, madame.

— C'est bien, je vous remercie.

La comtesse partit le cœur allégé.

Pendant qu'elle s'éloignait, le concierge, appuyé sur son balai de crin, comme une crosse, la regardait.

— Mâtin!... grommelait-il, elle tient tout de même à le voir!... Il n'a pas mauvais goût, le locataire du quatrième!... A part ça, non, je puis me tromper!... Elle serait mieux renseignée sur les allées et venues du Monsieur!... C'est ma guibole qui voit ce qu'il n'y a pas!... Dame! c'est qu'il s'en passe tant et tant dans ce Paris!...

Irénée avait quitté la rue. Le concierge ne la voyait plus.

Il changea de position et continua sa besogne.

« Lundi, se répétait la comtesse, en revenant à pied à l'Arc de Triomphe, lundi! Il doit avoir son jour et je ne voudrais pas me présenter à l'heure où son salon serait envahi!... J'irai le matin!... pour être sûre de ne rencontrer personne!...

Pendant toute la journée de lundi, la comtesse fut agitée. Elle allait, venait, s'occupant dans sa maison comme elle ne l'avait jamais fait.

Ce jour-là lui parut interminable. Elle sortit, se rendit au Bois, croyant que l'air la calmerait.

Rien n'y fit.

Le soir, elle était aussi fiévreuse que le matin.

La nuit, elle ne dormit pas, et à chaque instant, elle se demandait.

« Irai-je aujourd'hui! »

Se présenter le lend